GRAND NARBONNE

#22 / mai-juillet 2026

Le magazine



Grand angle

Nouveau réseau Citibus :
faire du bus une évidence
p. 16

Temps de pose

Charline Bigouret :
l'éditrice qui bouscule les codes
p. 21

A l'œuvre

Le Resto du Trenel
redonne le goût à l'emploi
p. 28

Grand NARBONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Consommons local !

Retrouvez la carte des producteurs *locaux* !

Pour elle, c'est *crucial* !

Noémie Caccia
Domaine de Caccia - Sigean

SOUTENONS NOS PRODUCTEURS LOCAUX

Grand NARBONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Sommaire


14


21


31

Interview du Président - « La centralité de Narbonne doit profiter à toutes les communes » **P4/5** • **Trombinoscope des élus P6/9** • **Le Grand Narbonne à vos côtés au quotidien P10/11** • **Actu express P12/13** • **Entreprendre** - Bar glacé : l'audace givrée de Marianne Afriat ; Louis Rostand, sculpteur de silence **P14/15** • **Grand Angle** - Nouveau réseau Citibus : faire du bus une évidence **P16/20** • **Temps de pose** - Charline Bigouret : l'éditrice contemporaine qui bouscule les codes **P21** • **Échos du territoire P22/23** • **Vue du ciel P24/25** • **À l'œuvre** - Label Fondation du patrimoine : un atout de plus pour la restauration dans l'ancien ; Donnez une seconde vie à vos équipements de sport et loisirs ; La Recyclerie, un tremplin vers l'emploi : le parcours de Hussein ; Le Trenel : quand la cuisine redonne le goût de l'emploi **P26/29** • **Carte mémoire** - La randonnée : échappée belle sur la Côte du Midi ; Randonnée panoramique autour du pech de Labade **P30/31** •

GRAND NARBONNE
Le magazine

Ce magazine est édité par le Grand Narbonne • Directeur de publication : Bertrand Malquier • Comité de rédaction : service communication • Rédaction : Defacto, service communication • Secrétariat de rédaction et suivi de production : service communication • Crédits photos : Studio Vost, Côte du Midi, Ville de Narbonne (Audrey Subra), Alexandre Fauré pour *Plus Belle la Vue*, avec l'aimable participation des communes du Grand Narbonne • Couverture : réseau Citibus à Montredon-des-Corbières • Mise en page : Attraptemps • RCS Narbonne B 432945079 • ISSN : 2497-3890 • Tirage : 10 000 exemplaires • Document imprimé par imprimerie De Bourg, une entreprise Imprim'vert®, procédé CtP avec des encres à base végétale.







BERTRAND MALQUIER
Maire de Narbonne,
Président du Grand Narbonne

« La centralité de Narbonne doit profiter à toutes les communes »

Vous venez d'être réélu, seul candidat, à la présidence du Grand Narbonne avec 87 % des voix. Comment expliquez-vous cette situation et ce vote d'adhésion ?
D'abord, j'en suis très honoré : l'actualité départementale nous montre que ça ne se passe pas partout aussi sereinement...
Et c'est, avant tout, une chance pour notre territoire : cela montre qu'il avance uni.

Ensuite, je crois que cette marque de confiance vient récompenser le travail de ces dernières années : l'Agglomération accompagne toutes les communes et leurs habitants au quotidien, grâce à des services compétents et réactifs. Au niveau politique, les décisions importantes sont prises en conférence des maires, où chacun a la parole, et les délibérations sont ensuite quasi-systématiquement votées à l'unanimité en conseil communautaire. Ce climat apaisé permet même une certaine convivialité dans nos travaux. C'est ce chemin que les maires ont voulu prolonger avec ce vote !

L'exécutif est très ouvert politiquement. Pourquoi ce choix ?
Cela s'est fait très naturellement. Le bureau communautaire, c'est un peu le « gouvernement » de l'Agglomération. Il doit donc réunir des élus qui représentent le territoire dans toute sa diversité : politique, géographique, démographique... Il y a des maires de villages ruraux, de stations balnéaires, des élus de la Ville de Narbonne. Certains de droite d'autres de gauche ou sans étiquette. Mais l'Agglomération, ce n'est pas une municipalité où il y a un vainqueur et une opposition. Ici, chaque maire représente une commune, des habitants. Le choix des électeurs doit être respecté et les communes justement représentées. D'où un bureau équilibré, qui représente l'ensemble du territoire.

"Le but est de tirer tout un territoire vers le haut."

Justement, le territoire compte d'un côté une ville-centre qui rassemble presque la moitié des habitants, et de l'autre de nombreuses « petites » communes. Quelle est votre vision de l'équilibre territorial ?
La centralité de Narbonne doit profiter à toutes les communes. Ce statut de ville-centre ne nous octroie pas le droit de décider seul pour les autres, en s'accaparant toutes les richesses. Au contraire, je suis pour une redistribution à l'échelle du territoire. Ce serait une grave erreur de ne pas voir le développement de nos 37 communes comme complémentaire.
Je souhaite que le Grand Narbonne continue de verser 300 000 € de fonds de concours par commune (quelle que soit sa taille) pour financer des projets municipaux, en plus des investissements que l'Agglomération portera directement dans chaque commune. Le but est de tirer tout un territoire vers le haut. La réalité c'est qu'aujourd'hui, un projet réussi profite toujours au-delà des frontières de la commune qui le porte. Les guerres de clocher sont dépassées !

Dans votre discours de candidature à la présidence, vous avez évoqué les grandes orientations du mandat à venir. L'économie et l'emploi sont en tête des priorités. Pouvez-vous développer votre vision ?
Le dynamisme économique est, pour moi, le premier vecteur de développement et de cohésion sociale, c'est la mère des batailles en faveur de l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.
Je souhaite que l'on soit plus attractif pour les entreprises. Lors du dernier mandat, le Grand Narbonne s'est doté d'outils innovants pour favoriser leur installation sur le territoire : un office de tourisme intercommunal, un outil foncier pour acheter des terrains à proposer aux « locomotives », une convention de développement avec Toulouse... Maintenant, il faut accélérer.

Notre objectif, je le répète et je l'assume, c'est la création nette de 300 emplois par an. Nous avons des atouts extraordinaires, à nous de les exploiter.

Vous citez ensuite la santé comme deuxième grand « chantier ». Pourquoi ?
L'accès aux soins est une inquiétude pour tous les Français. Sur le territoire, certains secteurs sont en tension et c'est à l'échelle du Grand Narbonne qu'il faut répondre. Nous devons attirer de nouveaux professionnels de santé avec pragmatisme, complémentarité entre les communes et respect des équilibres locaux.
Nous allons travailler main dans la main avec l'hôpital, l'antenne de la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes et les professionnels de santé du territoire. C'est d'ailleurs un médecin, le docteur Véronique Regis-Brousson, qui sera directement chargée de ce dossier.
Là aussi, nous allons accentuer la dynamique positive que nous avons lancée et j'ai bon espoir qu'elle contribue à l'installation prochaine de nouveaux médecins sur notre territoire.

L'accès à l'eau est un enjeu pour l'avenir, ici aussi. Le Grand Narbonne a connu des sécheresses à répétition au cours des dernières années. Vous en avez également fait une priorité : avec quels objectifs ?
Ces dernières années, nous avons porté des investissements importants pour assurer la sécurisation de l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire, d'où le fait que, malgré la sécheresse, aucune commune du Grand Narbonne n'a connu de coupures de réseau comme chez nos voisins. Il faudra poursuivre et terminer ce travail.

Mais le grand enjeu de demain, c'est l'irrigation. Aujourd'hui, il est quasiment impossible à un viticulteur d'amener l'eau sur une parcelle qui n'est pas déjà irriguée, à cause des contraintes règlementaires. Le Grand Narbonne a été, en 2024, la première agglomération à apporter un soutien public unanime au projet Aqua Domitia 2, qui vise à amener l'eau du Rhône jusqu'à notre territoire. C'est un projet majeur d'aménagement. Mais qui dit projet majeur dit aussi difficultés majeures. Tout se jouera sur ce mandat : il faudra s'engager, y compris financièrement, convaincre et rassembler.



"L'Agglomération, premier partenaire de confiance."

Vous avez également annoncé la construction d'un grand complexe sportif et associatif. Pouvez-vous nous en dire plus ?
C'est l'un des projets phares du mandat, car il y a une attente forte de la part des clubs sportifs et du monde associatif. Avec l'attractivité démographique (le Grand Narbonne gagne 2 000 nouveaux habitants par an) et l'augmentation de l'offre de sports et de loisirs, ils manquent d'infrastructures. Et cela concerne tout le territoire : à Narbonne, plus de la moitié des licenciés et des usagers d'équipements sportifs vivent dans d'autres communes de l'Agglo. Réaliser ce grand complexe sportif et associatif, c'est donc répondre à un besoin commun.

Quels enseignements tirez-vous de votre premier mandat de Président ? Cette première expérience vous a-t-elle fait évoluer ?
Oui, bien sûr. En allant à la rencontre des maires dans leurs communes, j'ai eu la confirmation qu'aujourd'hui, malgré les effets d'annonce, beaucoup de partenaires se désengagent.
Les financements sont de plus en plus rares et les projets de plus en plus compliqués à sortir. D'où ma volonté que l'Agglomération fasse exception et ne soit pas une strate de plus, mais le premier partenaire de confiance.

Je retiens aussi la solidarité que j'ai vue à l'œuvre entre les maires dans les moments difficiles.
La cohésion que nous avons créée s'est ressentie dans les moments de crise (incendies, tempêtes, inondations). Un exemple très simple : notre groupe Whatsapp nous a permis de nous entraider, de nous informer et de mettre immédiatement en commun nos moyens pour protéger nos populations. C'est la plus belle des satisfactions, car c'est notre première mission.

Une nouvelle gouvernance pour le Grand Narbonne

Le 20 avril dernier a eu lieu l'installation des 77 élus communautaires issus des 37 communes du Grand Narbonne. Par 67 voix sur 77, ils ont élu Bertrand Malquier, Maire de Narbonne, Président de la Communauté d'agglomération. Il sera assisté de quinze Vice-Présidents et de sept Conseillers communautaires délégués, dont les missions ont été attribuées par le Président. Celui-ci, les quinze Vice-présidents et les sept conseillers communautaires délégués forment l'exécutif du Grand Narbonne et se réunissent lors du bureau communautaire. Retrouvez ici le trombinoscope des 77 élus de la Communauté d'agglomération.



Président du Grand Narbonne

BERTRAND MALQUIER
Maire de Narbonne

Les Vice-Présidents



HENRI MARTIN
1er Vice-Président
en charge de la commande publique et des achats
Maire de Port-La Nouvelle



CHRISTIAN LAPALU
2e Vice-Président
en charge des représentations extérieures, Grands projets, suivi et accompagnement du développement du port de Port-La Nouvelle
Maire de Ventenac-en-Minervois



EMMA BELLOTTI
3e Vice-Présidente
en charge de la politique et de l'action culturelles
Conseillère municipale de Narbonne



ANDRÉ-LUC MONTAGNIER
4e Vice-Président
en charge de l'économie, de l'agriculture, du commerce et des équipements sportifs communautaires et des relations avec le Conseil de Développement (Codev)
Maire de Fleury d'Aude



MARIE-CHRISTINE THÉRON-CHET
5e Vice-Présidente
en charge des finances et de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
Maire de Roquefort-des-Corbières



JEAN-LOUIS RIO
6e Vice-Président
en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des transports, mobilités et des intermodalités
Maire de Bages



VÉRONIQUE RÉGIS-BROUSSON
7e Vice-Présidente
en charge de la promotion de la santé dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS)
Conseillère municipale de Narbonne



JEAN-MARIE MONIÉ
8e Vice-Président
en charge de la transition écologique et du développement durable
Maire de Moussan



JOËL HERNANDEZ
9e Vice-Président
en charge de l'environnement, de la valorisation et de la préservation du canal du Midi
Maire de Saint-Nazaire-d'Aude



MAGALI VERGNES
10e Vice-Présidente
en charge du patrimoine communautaire
Maire de Névian



MICHEL JAMMES
11e Vice-Président
en charge de l'eau potable, de l'assainissement et du pluvial
Maire de Sigean



MICHEL PY
12e Vice-Président
en charge du projet de territoire et du pacte de gouvernance
Maire de Leucate



FLORIAN ROBIN
13e Vice-Président
en charge de l'enseignement supérieur, l'emploi, l'insertion, l'innovation, la transition numérique et la digitalisation des services
Conseiller municipal de Narbonne



GRÉGORY DELFOUR
14e Vice-Présidente
en charge des pompes funèbres, des fourrières animales et de la fourrière automobile
Maire de Cuxac-d'Aude



ALAIN VICO
15e Vice-Président
en charge du Parc des Expositions, des relations avec le Parc Naturel Régional (PNR), des zones humides et espaces naturels et de la politique de labellisation des services
Conseiller municipal de Narbonne

Les conseillers communautaires délégués



ÉDOUARD ROCHER
1er Conseiller communautaire délégué
en charge des aides à l'habitat privé, du Programme Local de l'Habitat (PLH) et de la revitalisation des cœurs de villes et villages
Maire de Coursan



SYLVIE ALAUX
2e Conseillère communautaire déléguée
en charge des ressources humaines et de la mutualisation des services
Adjointe au Maire de Narbonne



CATHERINE GOUIRY
3e Conseillère communautaire déléguée
en charge de la gestion de crise
Maire de Peyriac-de-Mer



ALAIN VIALADE
4e Conseiller communautaire délégué
en charge du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et de la gestion des aires d'accueil et de grand passage
Maire de Bizanet



BERNARD DEVIC
5e Conseiller communautaire délégué
en charge de la contractualisation, des fonds de concours et de la recherche de financements
Maire de Caves



GÉRARD LETEISSIER
6e Conseiller communautaire délégué
en charge de la Convention Territoriale Globale (CTG)
Maire d'Argeliers



JULIEN CALMON
7e Conseiller communautaire délégué
en charge de l'accessibilité et de la relation avec les usagers
Conseiller municipal de Narbonne

Trombinoscope des élus

Les conseillers communautaires



LIONEL ALBERT
Maire d'Armissan



DIDIER ALDEBERT
Maire de Vinassan



JEAN-MICHEL ALVAREZ
Adjoint au Maire, Narbonne



JEAN-MARC AMBROSINO
Adjoint au Maire, Port-La Nouvelle



VINCENT BEYLERIAN
Conseiller municipal, Narbonne



MIREILLE BONHOMME
Adjointe au Maire, Cuxac-d'Aude



SADEK BOUDIAF
Adjoint au Maire, Narbonne



CYRIELLE BOUISSET
Adjointe au Maire, Narbonne



CÉDRIC CARBOU
Conseiller municipal, Sigean



ALAIN CECCHINATO
Maire de Ginestas



JEAN-PAUL CÉSAR
Adjoint au Maire, Narbonne



CHRISTIAN CHESNEL
Conseiller municipal, Narbonne



SYLVIE COUSIN
Adjointe au Maire, Narbonne



GÉRARD DAUZAT
Maire de Sainte-Valière



SYLVIE DUEZ
Adjointe au Maire, Narbonne



FRÉDÉRIC FALCON
Conseiller municipal, Narbonne



CLAUDE GUIBBERT
Maire de Pouzols-Minervois



LOLA JACQUET
Adjointe au Maire, Fleury d'Aude



JEAN-MARC JANSANA
Maire de Montredon-des-Corbières



MARIE-LOU LAJUS
Adjointe au Maire, Gruissan



FABIENNE MARTINAGE
Maire de Mirepeïsset



DAVID NAVARRO
Maire de Sallèles-d'Aude



FRÉDÉRIC NUNEZ
Maire de Saint-Marcel-sur-Aude



YVES PENET
Adjoint au Maire, Narbonne



ANHÈS SAUZEL-MARY
Adjointe au Maire, Narbonne



BRUNO TEXIER
Maire de Portel-des-Corbières



VIVIANE THIVENT
Conseillère municipale, Narbonne



SYLVAIN VIENNE
Adjoint au Maire, Narbonne



FRANCIS ARMENGAUD
Conseiller municipal, Coursan



BENJAMIN ASSIÉ
Maire de Bize-Minervois



ÉRIC BANOS
Maire de Marcorignan



XAVIER BÉLART
Adjoint au Maire, Narbonne



DIDIER BOUSQUET
Maire de Raïssac-d'Aude



CATHERINE BOUTIÉ
Adjointe au Maire, Coursan



MARIE-LAURE BOYER-CORCUFF
Adjointe au Maire, Leucate



BRUNO BRÉHON
Conseiller municipal, Narbonne



NICOLAS CIVIER
Maire de Mailhac



JACQUELINE CLARET
Adjointe au Maire, Port-La Nouvelle



DIDIER CODORNIOU
Maire de Gruissan



SOPHIE COURRIÈRE-CALMON
Adjointe au Maire, Narbonne



CÉLINE FENATEU
Conseillère municipale, Narbonne



LIONEL GALINIÉ
Maire de La Palme



ALAIN GERMA
Adjoint au Maire, Salles-d'Aude



ALEXANDRE GUENFICI
Adjoint au Maire, Narbonne



CLAUDE LEBESSOU
Adjoint au Maire, Narbonne



GÉRARD LUCIEN
Maire de Treilles



CORINNE LUQUE
Conseillère municipale, Narbonne



SYLVAIN MAILLARD
Maire de Villedaigne



SOPHIE PONS-PELOFY
Adjointe au Maire, Narbonne



ÉVELYNE RAPINAT
Adjointe au Maire, Narbonne



RÉGINE RENAULT
Adjointe au Maire, Sigean



NICOLAS SAINTE-CLUQUE
Conseiller municipal, Narbonne



JEAN-ANTOINE VILLEGAS
Maire d'Ouveillan



FLORENCE VITASSE
Adjointe au Maire, Narbonne

Décryptage

LE GRAND NARBONNE
À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

06:00

MA JOURNÉE COMMENCE



L'eau distribuée puis collectée est un service public **assuré par le Grand Narbonne.**

LE + DU GRAND NARBONNE :
Je réduis ma consommation d'eau et **ma facture** grâce aux **économiseurs d'eau** proposés par le Grand Narbonne pour une participation de **5€*.**



08:00

C'EST L'HEURE DE L'EMBAUCHE

Dans une entreprise sur une **zone d'activités aménagée par le Grand Narbonne**, dans une **couveuse**, une **pépinière**, un **hôtel d'entreprises** du Grand Narbonne ou à **IN'ESS.**



07:30

POUR ME RENDRE EN CLASSE OU AU TRAVAIL, J'OPTE POUR L'ÉCOMOBILITÉ

En utilisant **Citibus, le réseau de transports en commun du Grand Narbonne,** avec ses **22 lignes de bus** qui relient entre elles les **37 communes ou les pistes cyclables.**

LE + DU GRAND NARBONNE :
Avec Citivélo, je loue **en moyenne ou longue durée un vélo électrique à tarif avantageux.**



12:00

MA PAUSE DÉJEUNER

J'en profite pour participer à un **cours d'aquafitness à l'Espace de liberté**, équipement de sports et de loisirs du Grand Narbonne. Ou je déjeune au **Resto d'IN'ESS.**



19:00

DE RETOUR À LA MAISON

Pour un **logement à loyer modéré** ou **l'amélioration de l'habitat privé**, le Grand Narbonne **finance et accompagne** les bailleurs publics, privés et les propriétaires occupants.

LE + DU GRAND NARBONNE :
La Maison de l'habitat est le guichet unique pour mieux comprendre son logement et bien vivre chez soi.



18:00

C'EST LA FIN DE JOURNÉE

Je passe à **l'Espace Média** pour emprunter **livres, CD, DVD.**

LE + DU GRAND NARBONNE :
Je réserve au préalable mes ouvrages sur **mediatheques.legrandnarbonne.com**

Je suis un cours **d'arts plastiques, de musique ou de théâtre au Patio des arts,** labellisé conservatoire à rayonnement départemental.

20:00 APRÈS LE REPAS

Les épluchures de légumes et restes alimentaires peuvent être jetés dans **des composteurs individuels** proposés aux habitants du Grand Narbonne pour **une participation de 10 ou 30 €* ou dans des composteurs collectifs.** Ce sont autant de déchets qui ne seront pas enfouis et qui seront la base d'un compost pour les plantations.

DANS QUELS BACS VONT MES DÉCHETS ?

- Les déchets ménagers dans **le bac gris** dans des sacs poubelle fermés
- Tous les emballages, conserves et papiers dans **le bac jaune**
- Les bouteilles et bocaux en verre dans **le bac vert**





CONSOMMONS LOCAL !

Trouvez **les producteurs locaux près de chez vous** grâce à la carte interactive **« Par ici les produits d'ici »** en scannant ce QR code :

Ou en vous rendant sur :
legrandnarbonne.com/annuaires/produits-locaux

*** Retrouvez tous les renseignements pratiques sur : legrandnarbonne.com**

Voies vertes finalisées
à Leucate et Cuxac-d'Aude

Le plan des mobilités actives du Grand Narbonne, qui a notamment pour objectif de favoriser les déplacements à vélo, poursuit sa concrétisation avec la fin des travaux d'aménagement de voies vertes à Leucate et Cuxac-d'Aude. À Leucate, relier Port-Leucate à la Franqui à vélo est désormais possible grâce à la réalisation du dernier « tronçon » de 450 m de long, de l'aire de camping-car de La Franqui à la gare. Le Grand Narbonne et ses partenaires (État et Europe) y ont investi 517 000 €. À Cuxac-d'Aude, 1,3 km de piste complètent la connexion entre Narbonne et le centre du village, via l'écluse de Raonel. Ce projet de 210 000 €, cofinancé par l'Agglo et l'État, inclut une végétalisation des abords (érables, massifs méditerranéens) afin d'intégrer la voie douce dans le paysage naturel. Les cyclistes apprécieront le revêtement perméable et drainant de ces nouvelles pistes.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne

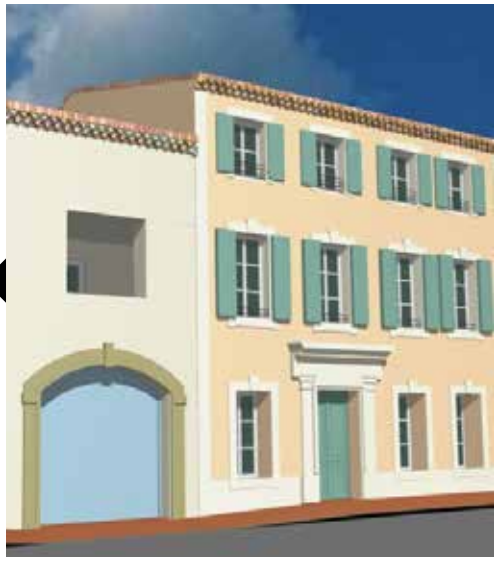


Lutte contre la cabanisation :
l'Agglo aux côtés des communes

Face à la hausse des cas de cabanisation, le Grand Narbonne a lancé début 2026 quatre ateliers d'information pour épauler les communes dans la lutte contre ce phénomène. Ces rencontres ont permis de partager outils, méthodes et cas concrets. Des modèles d'actes de procédure ont été remis aux participants. En prévention : règles d'urbanisme strictes, refus de raccordements, assujettissement à l'impôt foncier, surveillance du territoire. En cas d'infraction : mise en demeure puis recours à trois leviers complémentaires – pénal, administratif et civil – pour sanctionner, régulariser ou démolir les installations illégales.

Domitia Habitat crée quatre logements en réhabilitant la Grange,
un bâti ancien à Fleury d'Aude

À Fleury d'Aude, Domitia Habitat lance sa première réhabilitation d'un bâti ancien dans ce village. Il s'agit de créer quatre logements en R+2. Le projet prévoit aussi des stationnements couverts et fermés, des celliers et un jardin. Les accès existants pour les véhicules et les piétons (porte d'entrée principale et porte cochère) seront conservés. L'architecture vise une intégration harmonieuse et moderne au centre du village. Débuté en janvier, le chantier, d'une durée de 14 mois, représente un investissement de Domitia Habitat de 870 000 € avec une participation du Grand Narbonne de 36 000 € et la garantie de 65% de l'emprunt. Cette opération, située en secteur protégé, a également bénéficié d'une subvention exceptionnelle « centre ancien » de 50 000 €.



Permanence hebdomadaire
du Pimms à In'ess

Le Pimms, point d'information et de médiation, propose aux citoyens une aide aux démarches administratives (état civil, titre de séjour, retraite, etc.) en partenariat avec divers organismes (La Poste, CAF...). Basé rue Mosaïque à Narbonne, il assure depuis février une permanence à In'ess tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sans rendez-vous, animée par deux intervenants en binôme. Une permanence existe également le mardi après-midi à l'Espace Grand Narbonne Razimbaud.





Maison du travail saisonnier :
permanences estivales sur le littoral

Cet été, la Maison du travail saisonnier sillonnera en camion aménagé les cinq stations littorales du Grand Narbonne, tous les mardis et jeudis entre le 7 juillet et le 11 août de 9h30 à 13h. Objectif de ces permanences estivales : aller à la rencontre et répondre aux questions des salariés et employeurs saisonniers sur les conditions de travail, mais aussi sur des sujets connexes tels que le logement, la formation, la mobilité, la santé et la prévention des risques professionnels. Dans cette démarche, la Maison du travail saisonnier est épaulée par des partenaires sociaux, des représentants de syndicats (de salariés et patronaux) et l'inspection du travail. De Port-Leucate à Saint-Pierre-la-Mer en passant par Port-La Nouvelle, Gruissan et Narbonne-Plage, tout sera mis en œuvre pour que la saison soit réussie !

Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan :
votre avis compte !

Dans le cadre du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan, une phase de concertation publique est ouverte jusqu'au 19 juin sur la phase 2 du projet (Béziers-Perpignan). Plusieurs questions importantes sont posées : faut-il créer une ligne nouvelle, complémentaire de la ligne existante ? Quelle vocation donner à cette ligne nouvelle : exclusivement pour les voyageurs ou mixte, c'est-à-dire accueillant aussi des trains de marchandises ? Quelle desserte envisager pour le territoire : faut-il créer des gares nouvelles, combien et où ?
En tant qu'habitant, votre participation est essentielle pour faire entendre les besoins et les attentes de notre territoire. Vous pouvez déposer votre avis en ligne sur www.ligne-montpellier-perpignan.com ou dans l'urne recueillant les avis papier à disposition à l'accueil de l'Hôtel d'agglomération (12, boulevard Frédéric Mistral, 11 100 Narbonne).





Depuis juillet 2025, Marianne Afriat imagine toutes ses recettes de « Bar glacé » dans son atelier loué auprès d'Eole, pépinière d'entreprises du Grand Narbonne.

Bar glacé : l'audace givrée de Marianne Afriat

De Narbonne à New York, Marianne Afriat a suivi un parcours plein de rebondissements avant de se réinventer artisane de plaisirs givrés. Revenue au pays, elle mêle rigueur, audace et fraîcheur dans ses sorbets cocktails, une aventure née d'un désir de liberté et d'un goût assumé pour la création.

Installée aujourd'hui à Narbonne, Marianne Afriat garde de son passage aux États-Unis une ouverture et une énergie contagieuses. *« Le droit, c'était une erreur de parcours »*, confie-t-elle en riant. Ses études à Montpellier lui ont donné une rigueur précieuse, mais c'est de l'autre côté de l'Atlantique qu'elle a trouvé sa voie : douze années de vie américaine, dont dix à New York et deux à Miami, l'ont plongée dans le monde vibrant de la restauration et de l'événementiel.

LA NAISSANCE D'UN CONCEPT ORIGINAL DE SORBETS COCKTAILS

C'est à Narbonne, avec son mari, qu'elle décide de *« poser ses valises et fonder une famille »*. Bientôt maman, elle s'amuse à tester des recettes à la maison : *« Je voulais un sorbet Apérol Spritz pour notre mariage, impossible d'en trouver ! Alors j'ai tenté moi-même. »*
Les amis adorent et l'idée germe doucement : allier l'univers du cocktail à celui du dessert.

C'est au Salon de l'apéro de Narbonne en 2025 que tout s'accélère. Pari gagnant : le public adhère, les professionnels aussi. Gérard Bertrand lui confie la création d'un sorbet sur mesure à base du rosé La Côte des Roses, servi à L'Hospitalet Beach. L'Abbaye des Monges à Gruissan, le Bistrot La Nautique, Le Miramar ou encore le domaine Sarrat de Goundy s'ajoutent bientôt à la liste.

DES AMBITIONS LOCALES AVANT UN DÉVELOPPEMENT PLUS LARGE…

Ses sorbets artisanaux sont naturels, sans arômes ni colorants. Peu sucrés, ils restituent à la perfection l'esprit du cocktail : mojito, piña colada, Moscow Mule, Apérol Spritz ou encore Irish Cream pour la version gourmande. La dernière création ? Un tiramisu givré. *« Le but, c'est que l'on mange le pot en entier sans être écœuré, avec la sensation de boire le cocktail mais à la cuillère. »*

… AVEC UN PRÉCIEUX COUP DE POUCE

Depuis juillet 2025, Marianne a intégré la pépinière du Grand Narbonne Éole, et obtenu un local pour un loyer modique. Elle souligne combien l'accompagnement de la Chambre de métiers l'aide à structurer sa réflexion.
« Elle comprend vite ce qui bloque et ça me fait gagner un temps fou », raconte-t-elle avec gratitude. Bientôt, elle espère agrandir l'équipe : un commercial, un chargé de com', *« pour continuer à avancer »*.
Quand on lui demande ce qui la pousse, elle répond simplement : *« Voir les gens goûter et avoir les yeux qui brillent. »* Une femme qui, entre Narbonne et New York, a su trouver la recette du bonheur, celle d'un rêve givré à déguster sans modération.

INFOS Pratiques! Pour commander : 06 23 59 27 04 ou www.barglace.com



Xylecho, l'entreprise de Louis Rostand, a fait de la cantine de l'école d'Armissan un lieu où la joie de vivre des enfants ne rime plus avec cacophonie !

Louis Rostand, sculpteur de silence

De la physique à l'acoustique, du vent de Normandie aux murs du Grand Narbonne, Louis Rostand a fait du silence un métier. Fondateur de Xylecho, il traque le bruit, le mesure, le corrige, jusqu'à le transformer en art discret.

Installé depuis 2020 à Narbonne, l'acousticien a trouvé dans le Grand Narbonne un appui décisif pour développer Xylecho, son entreprise spécialisée dans le traitement du bruit. Grâce à l'aide à l'immobilier d'entreprise du Grand Narbonne – dans ce dossier, 50 000 € pour la création d'un bâtiment à Armissan –, il fait construire un espace de bureaux et de stockage de 200 m². *« Le soutien du Grand Narbonne a été essentiel. Il me permet de franchir un cap et de me projeter dans l'avenir plus sereinement »*, explique Louis Rostand.
Ce projet d'agrandissement s'accompagne de nouvelles perspectives : deux à trois recrutements prévus dans les deux ans, dont un chargé d'affaires pour la partie CVC (climatisation, ventilation et chauffage) et une assistante administrative à temps plein.

LA PASSION DE L'ACOUSTIQUE

Rien ne prédestinait pourtant ce Normand formé à la physique à devenir *« sculpteur de silence »*. C'est en rêvant de nuages et d'isobares que Louis Rostand a commencé sa carrière. Étudiant, il s'imaginait météorologue. *« Puis, en fin de parcours, j'ai découvert l'acoustique et c'est devenu une évidence. »* Après plusieurs années passées en région parisienne puis à Marseille, il fonde Xylecho en 2018. Le choix de Narbonne, au cœur de son rayon d'action entre Marseille et Toulouse, s'impose naturellement. Aujourd'hui, son terrain de jeu s'étend de Pau à Nice, en passant par Grenoble, Bordeaux, Calais ou Paris.

UNE EXPERTISE ENTRE INDUSTRIE ET ESTHÉTIQUE

Xylecho conçoit et installe des solutions acoustiques sur mesure : toiles tendues pour la MJC de Narbonne, panneaux décoratifs absorbants dans des restaurants (comme Chez Franck à Narbonne), corrections sonores pour des open spaces, des cantines ou des crèches, amoindrissement du bruit produit par le groupe de froid d'un hôpital… Chaque intervention au service du confort auditif mêle rigueur scientifique et considérations esthétiques. L'entreprise fonctionne comme une petite équipe soudée : trois salariés, dont son épouse, agente commerciale et Charlotte, graphiste et conceptrice de formes. Autour d'eux, un réseau de partenaires locaux pour la production et la pose. Leur bureau, pour l'instant hébergé à In'ess, est un symbole de cette synergie.

Au-delà du tertiaire, Louis Rostand affectionne les défis industriels, comme les bancs d'essai pour moteur d'avion. Il travaille pour des entreprises comme Safran ou Airbus, espérant *« prendre plus de marchés aéronautiques »* dans les années à venir.
Louis Rostand construit son avenir dans l'harmonie du territoire. Au cœur du Grand Narbonne, il prouve qu'un silence bien pensé peut faire beaucoup de bruit.


IVECO
HF-994-DJ



Nouveau réseau Citibus : faire du bus une évidence

À partir du 4 juillet 2026, le Grand Narbonne lance le nouveau réseau de transports en commun Citibus entièrement repensé. Plus pratique, plus écologique et offrant une meilleure fréquence, il vise à faire du bus une solution simple et évidente pour se déplacer au quotidien sur tout le territoire de l'agglomération.

Le Grand Narbonne engage une transformation majeure de son réseau de transports avec un objectif clair : faire du bus une alternative naturelle à la voiture. Dès l'été 2026, le réseau Citibus évolue en profondeur pour offrir un service plus lisible, plus accessible et mieux adapté aux besoins des habitants. Le reflet d'une volonté politique forte d'inscrire durablement les transports en commun dans le quotidien. Pour cela, les élus ont acté un effort financier conséquent de la Communauté d'agglomération avec la signature d'un contrat record de 140 M€ sur huit ans avec RATP Dev, en hausse de 20 M€ par rapport à la précédente DSP soit 16% d'augmentation pour répondre aux nouvelles ambitions du Grand Narbonne.

DES DÉPLACEMENTS FACILITÉS À NARBONNE

A Narbonne, le réseau est simplifié autour de quatre lignes structurantes, avec des itinéraires optimisés, des fréquences renforcées et des horaires élargis. Tous les arrêts sont maintenus et de nouveaux quartiers, jusqu'ici non desservis, font leur entrée dans le réseau. Les bus circuleront désormais dans les deux sens en centre-ville et passeront tous par la gare, facilitant les correspondances avec les trains. L'attente entre deux passages sera réduite tout au long de la journée.

UNE DESSERTE ÉLARGIE DANS LES COMMUNES

Dans les autres communes du territoire, l'offre est également renforcée avec des lignes fixes plus fréquentes et un service innovant de transport à la demande. Ce système hybride permet de desservir l'ensemble des 36 communes et d'offrir à chaque habitant un accès facile aux lignes principales. Il devient ainsi possible de se déplacer plus librement, y compris depuis les secteurs les moins denses, avec une amplitude horaire étendue.

DES SERVICES MODERNES ET UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Le réseau se modernise également avec la possibilité d'acheter directement son titre de transport dans le bus grâce au paiement sans contact par carte bancaire, fluidifiant l'expérience pour tous les usagers. En complément, l'application Citibus permet de préparer ses trajets et réserver son transport à la demande.
Le Grand Narbonne poursuit aussi sa transition écologique avec des véhicules plus propres, dont une grande majorité roule déjà au biocarburant HVO. A l'heure où le prix des carburants s'envole, toutes ces améliorations sur le réseau Citibus se font à coût constant pour les usagers :
des tarifs inchangés, parmi les plus bas de la région, pour faire du bus un moyen de transport accessible à tous.



A Narbonne, de nouveaux secteurs jusqu'ici non desservis intègrent le réseau Citibus, comme ici la Mayolle.

La grande nouveauté : le transport à la demande élargi

À partir du 4 juillet 2026, le Grand Narbonne déploie un réseau de bus profondément renouvelé. Fréquences de passages renforcées, dessertes plus nombreuses, horaires élargis, transport à la demande et nouveaux services : cette transformation ambitieuse vise à faciliter les déplacements du quotidien sur tout le territoire de l'agglomération et à proposer une alternative crédible à la voiture individuelle.

À Narbonne, les lignes sont désormais structurées autour de quatre axes principaux, identifiées par des chiffres de 1 à 4 (au lieu de lettres auparavant). La ligne 1 devient la ligne structurante du réseau, reliant notamment les zones commerciales de Bonne Source et de La Coupe en passant par le centre-ville et le quartier Saint-Jean Saint-Pierre.
Les lignes 2, 3 et 4 assurent un maillage complémentaire de la ville. Tous les arrêts existants sont maintenus et de nouveaux secteurs jusqu'ici non desservis intègrent le réseau, comme les Berges de la Robine ou encore le quartier de la Mayolle. Certaines lignes sont également prolongées pour améliorer la couverture, notamment vers les zones commerciales et les nouveaux quartiers résidentiels.
Autre évolution majeure : les bus circuleront désormais dans les deux sens sur la ceinture de boulevards du centre-ville, ce qui permet de réduire les temps de parcours et d'éviter des détours. Toutes les lignes passeront par la gare SNCF facilitant les correspondances avec les trains et les lignes interurbaines.
La fréquence des passages est renforcée et harmonisée : les usagers bénéficieront d'un temps d'attente compris entre 15 et 40 minutes maximum, quel que soit le moment de la journée. L'amplitude horaire est également élargie, avec des premiers départs dès 6h et des derniers passages après 20h, notamment sur la ligne 1.

Quand les bus roulent à l'huile végétale hydrotraitée

La majorité du parc Citibus roule désormais au HVO100 (huile végétale hydrotraitée), un biocarburant compatible avec les moteurs existants, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des modifications techniques sur les véhicules. Issu de matières recyclées comme les huiles usagées ou les graisses alimentaires, il constitue une alternative durable au diesel. Ce carburant offre des performances similaires, malgré une légère surconsommation. Son principal atout reste environnemental : jusqu'à 90 % de réduction des émissions de carbone et moins de polluants locaux, améliorant la qualité de l'air. Pour Citibus, l'impact est concret : près de 4 000 tonnes de CO_2 évitées chaque année. Une transition énergétique efficace qui s'inscrit dans une volonté de réduire durablement l'empreinte carbone des transports en commun.

3 questions à...?

Jean-Louis Rio,
Vice-Président du Grand Narbonne en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des transports, mobilités et des intermodalités, Maire de Bages



1 Qu'est-ce qui anime le Grand Narbonne en matière de mobilités ?
S'il est incontestable que notre territoire est à la fois urbain et rural, il n'en demeure pas moins qu'en tant qu'élus, nous devons trouver des solutions innovantes pour offrir à chacun des habitants du Grand Narbonne des moyens de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle. C'est ainsi qu'est né le nouveau réseau de transports en commun Citibus qui sera lancé en juillet. Il s'agit d'un réseau hybride qui a pour objectif de répondre aux attentes des scolaires, des actifs, des retraités, qu'ils habitent la ville-centre ou une commune plus éloignée, afin que le bus devienne une alternative crédible à la voiture.

2 Quelle est la force de ce futur réseau ?
Les élus du Grand Narbonne ont clairement fait de ce nouveau réseau une priorité en y accordant des moyens financiers supplémentaires par rapport au réseau actuel. Cet effort budgétaire conséquent permet une fréquence des bus plus importante à Narbonne, des passages beaucoup plus nombreux dans les communes en cumulant lignes fixes et transport à la demande, tout en maintenant les transports scolaires. Le tout avec des véhicules récents, parfois électriques, donc moins polluants.

3 Les communes les plus éloignées et les moins peuplées ne sont donc pas les oubliées de ce nouveau réseau ?
Absolument pas ! Au contraire. Toutes les communes seront connectées directement ou via un pôle d'échange à Narbonne, comme c'est le cas actuellement. Mais, avec des lignes fixes aux fréquences beaucoup plus élevées (jusqu'à un bus par heure), les communes desservies par le transport à la demande pourront bien entendu en bénéficier. C'est une évolution majeure à laquelle s'ajoute également la possibilité de circuler d'une commune à l'autre à l'intérieur d'une des trois zones (Minervois, Littoral, Corbières), ce qui n'existait pas jusqu'à présent.

DES COMMUNES MIEUX CONNECTÉES

Première information importante à retenir malgré les nombreux changements : le transport scolaire reste identique. Il connaîtra uniquement quelques ajustements pour fiabiliser les départs et les arrivées. L'effort a donc été porté sur l'offre à destination des non-scolaires. Sur le réseau interurbain, le Grand Narbonne renforce la desserte des communes avec la mise en place de huit lignes fixes (ligne 10 Fleury d'Aude – Salles-d'Aude – Coursan – Narbonne ; ligne 11 Vinassan – Armissan – Narbonne ; ligne 12 Saint-Pierre-la-Mer – Narbonne-Plage – Gruissan – Narbonne ; ligne 13 Leucate – Sigean – Prat-de-Cest – Narbonne ; ligne 14 Port-La Nouvelle – Sigean – Portel-des-Corbières – Peyriac-de-Mer – Bages – Narbonne ; ligne 15 Montredon-des-Corbières – Narbonne ; ligne 16 Saint-Marcel-sur-Aude – Marcorignan-Moussan- Narbonne ; ligne 17 Ouveillan – Cuxac-d'Aude – Narbonne).



Ces lignes fonctionneront du lundi au samedi, entre 7h et 20h et avec des rotations pouvant aller jusqu'à une heure de fréquence, offrant une régularité inédite sur le territoire.

Chaque ligne fixe interurbaine desservira la gare routière de Narbonne pour permettre l'intermodalité des déplacements. **>>>**



Envie de s'essayer au vélo électrique avant d'en acheter un ? Citivélo est là pour vous ! Location moyenne et longue durées à bas prix pour découvrir comment vos déplacements du quotidien peuvent se faire à vélo.

>>> LE TRANSPORT À LA DEMANDE À RÉSERVER DEUX HEURES AVANT

Pour toutes les autres communes, la grande nouveauté réside dans la mise en place d'un service de transport à la demande. Ce dispositif permet aux habitants de réserver un trajet (dans un véhicule de 9 places) pour rejoindre soit une autre commune, soit un pôle d'échange permettant d'emprunter une ligne vers Narbonne. Accessible dès un seul passager, ce service peut être réservé au standard Citibus par téléphone, sur le site internet www.citibus.fr ou depuis l'application Citibus, jusqu'à deux heures avant le départ. Trois zones ont été définies (Minervois, Littoral, Corbières), permettant de relier des communes entre elles ou de rejoindre un pôle d'échange vers Narbonne.
Cette solution hybride permet à chaque habitant des 36 communes de pouvoir se rendre à Narbonne ou dans une autre commune de sa zone tout au long de la journée. Le choix de petits véhicules permettra d'éviter d'avoir des cars de plus de 50 places en circulation alors qu'ils ne transportent parfois qu'un ou deux voyageurs actuellement. Avec ce système, il devient possible d'organiser ses déplacements de manière souple et adaptée à ses besoins, là où l'offre était jusqu'ici limitée.

DES SERVICES ÉLARGIS ET COMPLÉMENTAIRES

En parallèle, le réseau évolue pour proposer une offre de mobilité plus complète. Les navettes urbaines Citadines sont maintenues, avec des véhicules renouvelés, désormais électriques, plus silencieux et plus confortables.
Le Grand Narbonne développe également les mobilités douces avec une offre de location de vélos électriques, accessible en moyenne et longue durées Citivélo. Cette solution permet de compléter efficacement les trajets en bus, notamment pour les déplacements du quotidien ou les derniers kilomètres.
L'ensemble de ces services est pensé pour favoriser l'intermodalité et simplifier les déplacements, en combinant bus, transport à la demande et mobilités actives.

UN INVESTISSEMENT FORT POUR LA MOBILITÉ

Cette transformation du réseau Citibus s'accompagne d'un engagement financier conséquent du Grand Narbonne. Sur la durée du contrat, 140 millions d'euros sont mobilisés, soit une hausse significative par rapport au précédent dispositif.
Cet investissement permet de renforcer l'offre sur l'ensemble du territoire, tout en maintenant des tarifs inchangés pour les usagers. Le ticket unitaire reste fixé à 1,20 € et les abonnements annuels demeurent parmi les plus accessibles de la région. Ce choix traduit une volonté politique forte : développer les transports en commun sans en faire porter le coût aux habitants afin d'encourager leur usage quotidien.
Avec ce nouveau réseau, le Grand Narbonne franchit une étape décisive dans l'organisation de ses mobilités. Citibus s'affirme désormais comme un service du quotidien, au bénéfice d'un territoire plus connecté, plus accessible et plus durable.



Payez votre ticket en carte bancaire dans les bus

Depuis le 20 avril, acheter son titre de transport dans le bus en payant par carte bancaire est désormais possible ! Auparavant, l'achat se faisait soit auprès du conducteur avec de la monnaie, soit via l'application Citibus.
En ajoutant ce nouveau moyen de paiement à bord, qui a nécessité le remplacement des valideurs et la mise en place d'un nouveau système représentant un investissement de 700 000 €, Citibus poursuit sa modernisation et facilite l'accès au réseau aux utilisateurs occasionnels. Deux titres sont disponibles à l'achat à bord des 109 véhicules : le ticket unité à 1,20 €, valable une heure, et le ticket journée à 3 €, permettant de circuler librement pendant toute une journée.

Charline Bigouret : l'éditrice contemporaine qui bouscule les codes

La 12e édition du Salon du livre du Grand Narbonne, qui se déroule les 30 et 31 mai, met un coup de projecteur sur Charline Bigouret, jeune éditrice narbonnaise qui s'est rapidement imposée comme une figure clé du paysage éditorial. Portrait.



Avant de fonder sa maison d'édition, Charline Bigouret était professeure des écoles. *« Passionnée de lecture, je faisais à côté des corrections pour des maisons d'édition »*, se souvient la jeune femme. *« Le déclic est survenu en relisant le manuscrit d'une amie. C'est là que j'ai décidé de franchir le pas. »* Maison Boligrafo était née.

UNE LITTÉRATURE ACCESSIBLE ET ENGAGÉE

« Romance grand public ou littérature contemporaine, nos livres explorent des thématiques fortes de la société actuelle, confie Charline, *avec cette volonté de rester accessibles sans faire de compromis sur la qualité des textes. »* Lancée en avril 2025, la maison a rapidement trouvé son rythme : trois titres dès la première année, déjà deux sortis en 2026 et plusieurs annoncés par la suite.
Derrière chaque publication, un processus exigeant : appels à textes largement diffusés — jusqu'à 270 manuscrits reçus ! —, présélections, puis lecture par un comité local de passionnés. *« Nous fonctionnons au coup de cœur,* s'enthousiasme Charline. *Mais il s'accompagne d'un travail éditorial approfondi pouvant durer près de deux ans. »* Bien que l'activité de Charline, portée par les réseaux sociaux et relayée par des influenceurs littéraires, bénéficie d'un écho dans toute la France, son ancrage narbonnais demeure une réalité.

LE SALON DU LIVRE DU GRAND NARBONNE EN LIGNE DE MIRE

Le Grand Narbonne est heureux de pouvoir donner un coup de pouce supplémentaire à la fondatrice de Maison Boligrafo en la comptant parmi les participants au prochain Salon du livre, qui se déroule le 30 et 31 mai à Narbonne sur le cours Mirabeau. *« Je serai accompagnée des autrices Virginie Saint-Martin et Aurélia Saout, venues présenter leur livre »*, annonce Charline. *« Et je tiens à préciser que Virginie, dont le livre vient tout juste de sortir, est une autrice narbonnaise ! Une preuve de plus que la scène littéraire narbonnaise est bien vivante, comme en témoignent déjà la création récente de clubs de lecture et l'organisation d'ateliers autour du livre dans des commerces locaux, auxquels je suis souvent invitée à participer. »*

Avec son nom — qui signifie « stylo » en espagnol, un clin d'œil à la famille espagnole de Charline — et son identité affirmée, Maison Boligrafo trace son chemin. Une chose est sûre : cette jeune maison n'a pas fini de faire parler d'elle. Pour la découvrir, rendez-vous sur son stand au Salon du livre !

Présente sur le Salon du livre

Retrouvez Charline Bigouret au Salon du livre du Grand Narbonne le samedi 30 (de 10h à 19h) et le dimanche 31 mai (de 10h à 17h) sur le cours Mirabeau à Narbonne. Elle sera sur le stand N°4. Mais elle animera également des ateliers de jaspage ou comment décorer la tranche de votre livre pour que le rendu, le livre une fois rangé dans la bibliothèque, soit spectaculaire. Pour la découvrir, rendez-vous sur son stand au Salon du livre !

Renseignement : www.legrandnarbonne.com/salon-du-livre



BAGES
Modernisation de l'éclairage public

La commune de Bages poursuit la rénovation complète de son éclairage public, lancée en février 2026 après plusieurs années d'études et réflexion. Le chantier concerne l'ensemble du territoire, incluant les hameaux de Prat-de-Cest, Estarac et Les Pesquis. Il prévoit la remise en état des réseaux d'alimentation ainsi que le remplacement des luminaires, afin d'améliorer la qualité d'éclairage et la sécurité. Les travaux devraient s'achever d'ici la fin du deuxième trimestre 2026. À Prat-de-Cest, le feu tricolore de la rue de la Poste sera également remis en état. Par ailleurs, une étude est en cours pour la mise en valeur de la falaise par un éclairage adapté.



COURSAN
Les travaux du Plan Vélo ont débuté

À Coursan, les travaux du Plan Vélo ont débuté avenue Jean Jaurès, à l'entrée de la ville. Ce programme ambitieux, prévu sur trois ans, vise la création de près de 10 km d'itinéraires cyclables. Il comprend notamment une voie verte de 2,6 km le long du canal de Raonel, reliant les quartiers au centre-ville, ainsi que des pistes sécurisées séparées de la chaussée. Le projet, estimé à 2,8 M€ TTC sur la période 2025-2028, bénéficie de financements de l'État (854 750 €), du Grand Narbonne (93 440 €) et du Feder (495 697 € sollicités). L'objectif de ces travaux est de développer l'usage du vélo et d'encourager les mobilités douces.



FLEURY D'AUDE
Réaménagement des avenues du Stade et de Valmy

À Fleury d'Aude, les travaux des avenues du Stade et de Valmy s'inscrivent dans une opération d'envergure menée durant 18 mois. Ce chantier a permis la rénovation et le recalibrage de la voirie afin de réduire la vitesse et favoriser les mobilités douces. Il intègre aussi une végétalisation renforcée et la création de trottoirs en matériaux perméables, limitant l'imperméabilisation des sols. Le Grand Narbonne a accompagné le projet avec la création d'un réseau pluvial, jusque-là inexistant, réduisant les risques d'inondation, ainsi que le renouvellement complet des réseaux d'eau potable et d'assainissement, auparavant très dégradés..



REC DE VEYRET
Concertation publique du 1er juin au 31 juillet sur l'aménagement du cours d'eau

Le Syndicat Mixte du delta de l'Aude (SMDA) porte depuis plusieurs années une étude d'aménagement du Rec de Veyret, cours d'eau à risque qui traverse Montredon-des-Corbières et Narbonne. En 2021, une première phase de concertation avait permis de présenter un parti d'aménagement répondant à une logique de prévention contre les crues centennales. Depuis, les études environnementales, patrimoniales, paysagères et géotechniques se succèdent, afin de disposer de toutes les données permettant de proposer un projet fiable et pérenne. Les habitants du territoire sont appelés à donner leur avis sur ce projet et notamment la création de deux ouvrages écrêteurs et la reprise de la traversée de Narbonne (entre l'Espace de liberté et l'autoroute) à travers une concertation publique ouverte du 1er juin au 31 juillet 2026.

NARBONNE
Nouveau parking à Cassayet

À Narbonne, un parking est en cours d'aménagement rue Gay-Lussac, près du stade Cassayet et du lycée Lacroix. Ce projet de 450 000 € vise à renforcer l'offre de stationnement pour les riverains et usagers, en facilitant l'accès aux équipements sportifs et scolaires. Plus de 60 places seront créées, dont trois pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que deux bornes de recharge pour véhicules électriques. L'accès sera réglementé pour favoriser la rotation des véhicules. Conçu dans une démarche environnementale, le site limitera l'imperméabilisation des sols, préservera la haie de cyprès et intégrera murs en pierre sèche, nichoirs et 455 m² d'espaces verts plantés.





Renseignement : www.narbonnerural.fr

NARBONNE RURAL
Le CIAS mobilisé

Le CIAS Narbonne Rural accompagne les habitants de 16 communes autour de Narbonne, auprès des personnes âgées ou handicapées, pour favoriser leur maintien à domicile. Face au vieillissement de la population, ses services sont renforcés : aides à domicile (entretien, repas, gestes du quotidien), soins infirmiers sur prescription et portage de repas avec choix de menus. Les équipes, organisées avec plus d'autonomie pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, œuvrent contre l'isolement et pour le bien-vivre chez soi. Acteur clé du territoire, le CIAS garantit un accès équitable aux services, avec des aides financières possibles, via ses partenaires.

GRUISSAN
Une escale mobilité en entrée de ville

À Gruissan, la commune renforce son engagement en faveur des mobilités douces, au cœur des enjeux du quotidien. Se déplacer devient une opportunité de repenser les usages et de privilégier des modes plus respectueux de l'environnement. Dans cette dynamique, le projet d'escale mobilité s'inscrit comme un levier structurant de transition. Pensé comme une « capitainerie terrestre » en entrée de ville, il offrira un espace central de services et d'accueil pour les usagers. Destiné aux habitants comme aux touristes, il facilitera la pratique du vélo et encouragera des déplacements plus simples, apaisés et durables, au service du cadre de vie.



Vue du ciel





A PORT MAHON (SIGEAN), UNE BASE NAUTIQUE NICHEE AU CŒUR D'UN ESPACE NATUREL EXCEPTIONNEL

Il n'y a pas toujours besoin de faire des milliers de kilomètres pour se sentir au bout du monde. Port-Mahon, situé sur la commune de Sigean, en est la parfaite illustration. Ancien port romain protégé, ce site naturel exceptionnel formait dans l'Antiquité un golfe ouvert sur la Méditerranée. Il abrite depuis de nombreuses années une base nautique qui accueille aussi bien les sportifs de haut niveau que les amateurs pour la pratique de nombreux sports de glisse : windsurf, funboat, wingfoil, paddle, kayak, catamaran... Loin de la foule, sur la lagune de Sigean, pourquoi ne pas découvrir les mystères de l'île de l'Aute, sur laquelle vous pourrez admirer un panorama imprenable sur la zone qui s'étend de Narbonne à Port-La Nouvelle. L'authenticité a un nom : celui de Port Mahon.



À Bages, Pierre-Christophe Adrian vient de rénover dans les règles de l'art la façade de sa maison avec l'accompagnement de la Fondation du patrimoine.

Label Fondation du patrimoine : un atout de plus pour la restauration dans l'ancien

Vous possédez une vieille maison, une façade à restaurer ? Grâce au partenariat entre le Grand Narbonne, la Ville de Narbonne et la Fondation du patrimoine, vous pouvez bénéficier d'un soutien pour la mise en valeur de l'architecture traditionnelle de votre bien.

Depuis septembre 2024, le Grand Narbonne est lié à la Fondation du patrimoine par une convention visant à soutenir la restauration du patrimoine non protégé par l'État. Elle permet aux propriétaires d'obtenir le label Fondation du patrimoine, ouvrant droit à une déduction fiscale d'au moins 50 % et d'une aide directe de 2 % minimum.

DES CRITÈRES ACCESSIBLES ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

À ce jour, beaucoup de propriétaires croient encore que le dispositif est réservé aux demeures exceptionnelles, alors qu'Annie Fontaine, déléguée départementale de la Fondation du patrimoine, précise que *« tout type de bien à caractère patrimonial est concerné : maisons de village, remises, caves viticoles, façades d'immeubles « modestes », et même les immeubles en copropriété »*. Le rôle de la Fondation est d'instruire les dossiers et de s'assurer que les travaux de restauration effectués sont de bonne qualité et faits dans un délai raisonnable. Et de préciser : *« Nous intervenons uniquement sur les toitures, les façades et les huisseries (fenêtres, volets et portes). »* Après l'étude du dossier et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), la validation ouvre droit au label.

UN EXEMPLE CONCRET DE RÉNOVATION RÉUSSIE

Pierre-Christophe Adrian, qui vient de restaurer une maison à Bages, témoigne : *« C'est un achat du cœur, car la maison appartenait à un ami disparu. Aussi, j'ai voulu faire beau, bien et pour longtemps. »* Les travaux étaient lourds : façade et toiture. *« Sur les conseils de la mairie, je me suis tourné vers la Maison de l'habitat du Grand Narbonne afin d'être accompagné dans mon projet, aussi bien pour les aspects techniques que financiers. Pour préserver le caractère de la maison, je me suis référé aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France pour mon programme de travaux. Et quelques mois plus tard, la Fondation du patrimoine m'a appelé : grâce à l'intervention du Grand Narbonne, j'ai appris que je pouvais prétendre au label. Une divine surprise et tout a été réglé en 15 jours. »*

Ce partenariat entre le Grand Narbonne, la Ville de Narbonne et la Fondation du patrimoine affirme une volonté partagée : préserver l'identité architecturale des cœurs de villes et de villages du territoire en invitant chacun à agir.

INFOS Pratiques!

Contact et permanence (sur RDV) de la Fondation du patrimoine à la Maison de l'habitat :
annie.fontaine@fondation-patrimoine.org
06 85 40 70 85



Les articles de sports et de loisirs déposés en déchetteries seront soit réparés s'ils sont suffisamment en bon état, soit valorisés.

Donnez une seconde vie à vos équipements de sport et loisirs !

Le Grand Narbonne poursuit son engagement pour une gestion plus responsable des déchets. De nouvelles filières de valorisation se développent, notamment celle des Articles de Sport et de Loisirs (ASL) en partenariat avec l'éco-organisme *Ecologic*. Un geste simple pour les habitants, aux bénéfices multiples.

À l'approche de la fin de la saison sportive, de nombreux objets sont jetés alors qu'ils pourraient être valorisés. Ballons, raquettes, skis, casques… (voir encadré) : ces articles ont encore du potentiel. Le réflexe à adopter ? Les déposer en déchèterie, dans des contenants spécifiques distincts mis à disposition des usagers.

TROIS DÉCHETTERIES DÉJÀ ÉQUIPÉES

Le Grand Narbonne, fortement engagé en faveur du développement de l'économie circulaire, a déjà pris l'initiative d'équiper trois déchèteries : Sigean, Mirepeïsset et Port-Leucate. Le dispositif permet de développer le réemploi et la réparation des objets en question, mais aussi de réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées par le service public de gestion des déchets.
En parallèle des contenants installés en déchèteries, certains clubs sportifs du Grand Narbonne vont être équipés de bacs de collecte spécifiques. Une alternative pratique qui permet de rapprocher le service de valorisation au plus près des usagers. Les clubs organiseront les collectes, puis l'éco-organisme partenaire *Ecologic* se chargera de récupérer le matériel rassemblé.

UNE VOLONTÉ FORTE DE DÉVELOPPER LE DISPOSITIF

A mesure que les habitants s'approprieront ces nouvelles pratiques, le dispositif sera étendu à d'autres communes. Dans l'agglomération, celles-ci seront également mobilisées pour relayer cette initiative et encourager chacun à adopter les bons réflexes. Ensemble, faisons de nos déchets une ressource utile !

QUE DEVIENNENT LES ARTICLES DÉPOSÉS ?

S'ils sont en bon état ou réparables, ils seront confiés à des associations qui pourront soit les réparer, soit les remettre en circulation directement au travers de dons ou de reventes. Et s'ils sont trop usés ou hors d'usage, ils seront recyclés lorsque cela est techniquement possible (selon les matières, etc.) ou bien envoyés vers une filière de valorisation énergétique.

Les Articles de Sport et de Loisirs concernés*

- Cycles et mobilités : vélo, trottinette, skate, rollers, casque, genouillères, coudières, pompe…
- Sports et loisirs nautiques : palmes, tuba, masque et lunettes de piscine, combinaison, canne à pêche, planche de surf, bodyboard, paddle, kayak, planche à voile…
- Sports de glisse (montagne) : skis, bâtons et chaussures, patins à glace, luge…
- Loisirs extérieurs : matériel de camping, arcs et flèches, trampoline, boules de pétanque, piolets d'escalade…
- Équitation : bombe, selle, cravache, mors…
- Sports de raquette : raquette, balle, ballon, table de ping-pong…
- Sports de ballon: basketball, football, handball, rugby…
- EPI / Protections : casque, corde, mousqueton…
- Fitness/musculation : tapis, haltère, appareil de musculation
- Chasse & tir : cartouche, cible, cartouchière, casque anti-bruit, gibecière, bottes…

*liste non exhaustive



Hussein, d'abord élève à la Recyclerie du Grand Narbonne, est aujourd'hui celui qui transmet son savoir-faire aux apprentis couturiers.

Un tremplin vers l'emploi : le parcours de Hussein à la Recyclerie

La Recyclerie du Grand Narbonne est un lieu imaginé par l'Agglomération sous la forme d'un atelier de couture solidaire et écologique, dédié à l'économie circulaire et à la création d'activité au sein du quartier Razimbaud. À travers le parcours de Hussein, partons à la découverte de ce dispositif innovant.

Construite par le Grand Narbonne (210 000 €) avec une participation de l'État (90 000 €), la Recyclerie est un bâtiment qui a ouvert ses portes en début d'année juste à côté de l'Espace Grand Narbonne Razimbaud.
Né de l'expertise de l'Agglo en matière d'économie sociale et solidaire, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, cet atelier de couture développe une activité de revalorisation de bâches publicitaires usagées.
Le principe est de récupérer les bâches d'entreprise, de clubs sportifs ou du Grand Narbonne et de les réutiliser comme matière première pour fabriquer de nouveaux objets : trousse, sac de courses, sac de plage, housse d'ordinateur, lunch box, bac de tri, porte-monnaie, etc. Chaque article créé est unique !

UN ÉLÈVE HORS DU COMMUN DEVENU FORMATEUR

Dans l'atelier de la Recyclerie, Hussein, installé à son poste de travail, guide les gestes des six apprentis couturiers qu'il forme. *« Pourtant, il y a tout juste un an, j'intégrais la Recyclerie en tant qu'élève »*, se souvient-il en souriant. Immédiatement repéré grâce à ses compétences et son expérience, il est invité à intervenir en tant que formateur dès la session suivante ! Cette ascension fulgurante intervient à l'issue d'un parcours semé d'embûches. Hussein est en réalité couturier depuis 35 ans : *« J'ai débuté à 16 ans à Alep, en Syrie, dans l'atelier de mon oncle, avant d'ouvrir mon propre atelier de confection de vêtements féminins. Mais la guerre en Syrie m'a contraint à quitter le pays en 2012. »*
Après huit ans passés en Turquie à travailler en tant que modéliste de vêtements pour bébés, Hussein arrive finalement en France en 2019 avec sa famille. Il apprend le français, se forme au numérique, puis passe par le chantier d'insertion Idéal avant de rejoindre la Recyclerie.

DES FORMATIONS RAPIDES EN PETITS GROUPES

Chaque session de formation accueille une « cohorte » composée de 6 élèves recrutés parmi les femmes et les hommes du quartier. Deux semaines sont dédiées à la prise en main des machines à coudre, puis les quatre suivantes à la production d'objets. Cinq cohortes ont déjà été formées, tandis que trois autres seront accueillies à la Recyclerie d'ici la fin de l'année.
Au travers de ce projet, le Grand Narbonne a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi par la formation mais aussi de faire émerger une nouvelle filière économique dans le quartier de Razimbaud.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
anct agence nationale de la cohésion des territoires



Anthony se forme aux différents métiers de la restauration au Resto du Trenel avant de devenir saisonnier cet été.

Le Trenel : quand la cuisine redonne le goût de l'emploi

Ouvert en novembre 2024 dans les murs d'In'ess, le Resto du Trenel mêle cuisine locale, convivialité et insertion professionnelle. Un projet imaginé et porté par le Grand Narbonne, puis confié à une structure d'insertion par l'activité économique, pour offrir aux salariés un tremplin vers l'emploi durable.

Le Resto du Trenel est le fruit de la volonté du Grand Narbonne de voir éclore un restaurant d'insertion sur son territoire. Le choix du lieu n'est pas anodin : In'ess est en effet une structure du Grand Narbonne au service de la création d'activités et d'emplois. Le projet a été confié à l'association Le Trenel, réputée pour ses activités de traiteur et son engagement de longue date dans l'insertion par les métiers de bouche.

UNE CUISINE LOCALE AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

Au rez-de-chaussée du bâtiment, le Trenel s'anime chaque midi. Ce restaurant pas tout à fait comme les autres peut servir jusqu'à soixante convives autour d'une cuisine maison. Il emploie six salariés en insertion grâce à des contrats de quatre mois (renouvelables trois fois), encadrés par deux professionnels de la restauration, l'un en salle et l'autre en cuisine. *« Notre objectif est d'offrir un cadre de travail bienveillant, un vrai coup de pouce vers un emploi durable »*, s'enthousiasme Clément Enjalbert, directeur du Trenel. *« Et en même temps, un lieu convivial pour les salariés d'In'ess et les habitants du quartier. On cuisine des produits frais au maximum originaires du coin : les légumes d'Idéal (un autre chantier d'insertion du Grand Narbonne), de la coopérative L'Aude à Table, etc. »*

DES PARCOURS DE VIE TRANSFORMÉS PAR L'INSERTION

Pour les salariés en parcours d'insertion, l'aventure dépasse la cuisine. Antoine, cuisinier en insertion, raconte : *« Avant d'arriver ici, j'étais au RSA. Ce travail m'a permis de retrouver confiance. Cet été, je pars en saison ! »* Aux fourneaux, Olivier, encadrant technique cuisine, observe fièrement les progrès : *« En deux ans, plus d'une vingtaine de personnes sont passées ici. Certaines n'avaient pas travaillé depuis vingt ans. Quand l'un d'entre eux décroche un CDI après son passage, c'est une vraie victoire collective ! »*

Isabelle, conseillère d'insertion socioprofessionnelle, suit ces parcours de près : *« Je suis là deux jours par semaine pour aider nos salariés à construire un projet : réflexion, recherche de stages, ateliers, mise en contact avec les entreprises… ».*

UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE

Chaque parcours est unique, soutenu par l'État, le Département et le Grand Narbonne, qui finance le poste d'accompagnatrice et met gratuitement les locaux à disposition. Pour Antoine et ses collègues, Le Trenel est bien plus qu'un restaurant : un tremplin vers l'autonomie, porté par la solidarité et la passion de la cuisine.

AUDE Le département

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La randonnée, un excellent moyen de découvrir ou redécouvrir le magnifique territoire de la Côte du Midi.

La randonnée : échappée belle sur la Côte du Midi

Et si redécouvrir la Côte du Midi commençait simplement… en marchant ? Derrière chaque sentier, il y a des paysages, des histoires et une autre façon de voir le territoire. La randonnée est aussi un levier pour valoriser la destination, en conciliant développement et attractivité touristiques.

Avec près de 500 km de sentiers balisés (PR, GR et GRP) et 65 boucles de randonnée (jusqu'à 80 itinéraires avec variantes), la Côte du Midi s'affirme comme un terrain d'exploration pour tous : littoral, étangs, vignobles, garrigues ou reliefs des massifs. Cette richesse, parfois insoupçonnée, est pourtant à portée de pas.

Mais derrière cette invitation à l'évasion, il y a un travail de fond. Depuis deux ans, l'Office de tourisme de la Côte du Midi agit main dans la main avec les communes et les associations locales pour structurer une offre claire et durable.

130 KM DE SENTIERS REQUALIFIÉS

Concrètement, cela représente près de 130 km de sentiers nouveaux ou requalifiés, 18 itinéraires remis aux normes et 13 communes engagées. Cette dynamique répond à plusieurs enjeux : économiques, en développant la fréquentation hors saison et en attirant des visiteurs en quête de nature ; sociétaux, en proposant une activité gratuite et accessible à tous, qui permet aux habitants comme aux visiteurs de se réapproprier leur territoire ; culturels, en permettant aux visiteurs d'en savoir plus sur l'histoire et le patrimoine des communes traversées ; et enfin environnementaux, en sensibilisant à la diversité des paysages, à leur préservation et à la richesse de la biodiversité.

Marcher, c'est aussi s'adapter. En été, lorsque certains massifs ferment pour limiter les risques d'incendie, d'autres itinéraires prennent le relais. Cela permet de continuer à profiter des espaces naturels, tout en répartissant les flux et en respectant les milieux.

DÉCOUVREZ LA BOX RANDO CÔTE DU MIDI

Pour accompagner cette démarche, l'Office de tourisme propose un nouvel outil : la Box Rando de la Côte du Midi. Plus qu'un guide, elle invite à choisir, selon l'humeur ou la météo, la balade du jour… Une façon simple de (re)découvrir un patrimoine naturel aussi riche que fragile.

Les intempéries liées à la tempête Nils en début d'année ont fortement impacté certains sentiers, qui peuvent encore être ponctuellement impraticables. Il est recommandé de se renseigner avant de partir.



Nouveauté : une box de 20 randos !

Envie de partir à pied sans savoir par où commencer ? Avec la Box Rando de la Côte du Midi, explorez facilement des paysages parfois méconnus. Ce coffret propose 20 fiches de randonnée, pratiques et résistantes, avec toutes les infos utiles pour se lancer. Accessible à tous, la majorité des parcours sont courts et peu dénivelés (14 sur 20 à moins de 100 m).

Disponible à 5 € dans les Offices de Tourisme de la Côte du Midi.
⚠ Météo, risques, accès : vérifier l'ouverture du sentier avant de partir.
Toutes les infos sur le site de l'Office de tourisme de la Côte du Midi
www.cotedumidi.com





Balade panoramique autour du pech de Labade

Entre garrigue parfumée de thym, romarin et lavande, chênes verts et pins d'Alep, le sentier « Le tour de Labade » à Montredon-des-Corbières vous dévoile un patrimoine pastoral restauré par l'association Les Caminaïres, balisé et valorisé par l'association de marche « les Caillouteurs ».

Le départ se fait au parking du pôle culturel. Longez d'abord le château, toujours propriété des descendants du marquis de Montredon. Bien avant lui, le premier seigneur de Montredon, compagnon de croisade du comte de Toulouse, offrit au village son emblème : un lion d'or sur fond d'azur.
Rejoignez la rue du Faubourg par la petite rue Léon-Blum, à quelques mètres de l'église Saint-Martin et de la place Castel Vielh. À l'extrémité de la rue, le parcours bifurque à droite, traverse quelques habitations contemporaines. La signalétique indique la direction : c'est parti pour l'ascension !

CAP SUR LES HAUTEURS

Le chemin serpente à travers un tapis de fleurs multicolores au printemps. Très vite, le panorama s'ouvre et révèle les traces du passé. Découvrez l'ancienne carrière qui alimentait autrefois le four à chaux grâce aux pierres concassées à la main et transportées par wagonnets jusqu'aux fours. En contrebas, imaginez l'ancien étang asséché en 1206 par les moines de Fontfroide et le seigneur de Montredon. Profond de trois mètres, il était alors très poissonneux, d'où la présence de pêcheurs et le nom de la rue des Pescaires. Le parcours alterne ensuite entre sentiers étroits et pistes forestières. Au fil de la balade, longez d'imposants murs en pierre, magnifiquement restaurés. Traversez une cédrière plantée au siècle dernier pour la qualité de son bois imputrescible, puis observez un arbre au tronc étonnamment enroulé sur lui-même. De ce côté du pech, les points de vue sont remarquables : la plaine viticole du Camp d'Auriol, Marcorignan et les gorges d'Héric. Une superbe capitelle, nichée dans un muret de pierres sèches, marque enfin le passage vers l'autre versant.

PANORAMA À 360° AU SOMMET DU PECH DE LABADE

En route vers le sommet du pech, les panoramas se succèdent et ponctuent la balade. Le Roc d'Agel, Névian, le pech de garrigue avec ses éoliennes évoquant les moulins d'antan… le sommet du pech est enfin à portée de mains. Un dernier effort permet de l'atteindre et de profiter d'un panorama à 360° sur la Montagne Noire, le massif de Fontfroide, les Corbières, les Pyrénées, la mer et la plaine du Narbonnais.
Niché au milieu des vignes, on aperçoit même une partie du château de Saint-Pierre-des-Clars, sur la colline du Castellas.
Sur le chemin du retour, au carrefour des 4 chemins, prenez la piste à droite en direction du village. Au niveau d'un champ d'oliviers, à la barrière, soyez attentifs : le sentier bifurque à droite dans une petite sente. Il mène au dernier trésor de cette belle balade printanière : une enfilade d'enclos en pierres sèches magnifiquement réhabilités. Profitez une dernière fois du point de vue avant de rejoindre le départ par la rue du Buga, puis celle des Pescaires.

INFOS Pratiques!

- **Distance : 6,9 km**
- **Durée : 2h00**
- **Difficulté : Facile**
- **Dénivelé + : 135m**

Parcours à télécharger sur notre site : **www.cotedumidi.com**

Le mouvement commence ici ...

Rendez-vous le **4 juillet**



citibus
MOBILITÉS EN
GRAND NARBONNE

woohah.fr